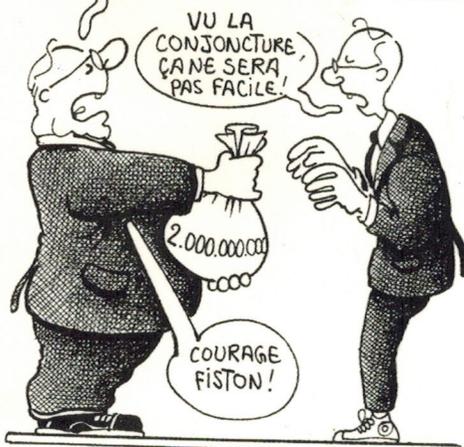


TIENS MON FILS! VOILÀ 2 MILLIARDS
POUR FONDER TA PROPRE ENTREPRISE!



UNIVERSITÉS

D R O I T

U N I V E R S I T É S

Droit des libéralités

Henri ROLAND

avec la collaboration de Marie-France CALLU

ellipses

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre introductif. La notion de libéralité	3
Section 1 La libéralité et l'acte à titre onéreux	3
Section 2 La libéralité et l'acte à titre gratuit	9

Première partie

LES DISPOSITIONS À TITRE GRATUIT*

Titre I

LA LIBERTÉ DE DISPOSER

Chapitre 1 La liberté de disposer quant aux biens	18
Section 1 La limitation à la quotité disponible	19
Sous-section 1 Le taux de la quotité disponible	19
Sous-section 2 Le chiffre de la quotité disponible	29
Section 2 La réduction à la quotité disponible	33
Sous-section 1 L'ordre de réduction	34
Sous-section 2 Le mode de réduction	37
Chapitre 2 La liberté de disposer quant aux personnes	42
Section 1 Le renforcement du consentement du disposant	42
Sous-section 1 Le renforcement de la volonté abstraite	42
Sous-section 2 Le renforcement de la volonté concrète	46
Section 2 Les restrictions à la capacité de disposer	50
Sous-section 1 Les cas d'incapacité	50
Sous-section 2 Les sanctions de l'incapacité	55

Titre II

L'APTITUDE À RECEVOIR

Chapitre 1 L'aptitude à recevoir du gratifié non héritier	60
Section 1 L'aptitude illimitée des personnes physiques	60
Sous-section 1 La réalité de la personne physique	60
Sous-section 2 La capacité de la personne physique	67

* Cette première partie a été rédigée par Marie-France Callu.

Titre II

LE TESTAMENT AU DÉCÈS DU TESTATEUR

Chapitre 1	Le régime de la transmission testamentaire	154
Section 1	Le transfert de la propriété	154
	Sous-section 1 Le moment du transfert de la propriété	154
	Sous-section 2 L'étendue du transfert de la propriété	157
	Sous-section 3 La rétrocession du transfert de la propriété	160
Section 2	Le transfert de la possession	163
	Sous-section 1 La saisine héréditaire	164
	Sous-section 2 La délivrance des legs	167
Chapitre 2	Les obstacles à la transmission testamentaire	170
Section 1	Les causes d'inefficacité des legs	170
	Sous-section 1 La caducité des legs	170
	Sous-section 2 La révocation des legs	174
Section 2	Les conséquences de l'inefficacité des legs	180
	Sous-section 1 L'inefficacité en cas de legs disjoints	181
	Sous-section 2 L'inefficacité en cas de legs conjoints	182

Troisième partie

LES LIBÉRALITÉS PAR DONATION

Titre I

LES DONATIONS HORS MARIAGE

Chapitre 1	La solennité des donations	188
Section 1	Le principe du formalisme	188
	Sous-section 1 La manifestation de volonté du donateur	189
	Sous-section 2 La manifestation de volonté du donataire	192
Section 2	Les exceptions au formalisme	195
	Sous-section 1 Les dons manuels	195
	Sous-section 2 Les donations déguisées	201
	Sous-section 3 Les donations indirectes	205
Chapitre 2	L'irrévocabilité des donations	213
Section 1	L'irrévocabilité volontaire des donations	213
	Sous-section 1 Les donations contraires à l'irrévocabilité	214
	Sous-section 2 Les donations compatibles avec l'irrévocabilité	220
Section 2	La révocabilité légale des donations	223
	Sous-section 1 L'ingratitude du donataire	224
	Sous-section 2 La survenance d'enfant	227
	Sous-section 3 L'inexécution des charges	230

Section 2	L'aptitude limitée des personnes morales	70
Sous-section 1	L'incapacité de jouissance des groupements simplement déclarés	70
Sous-section 2	La capacité de jouissance des groupements spécialement autorisés	74
Chapitre 2	L'aptitude à recevoir du gratifié héritier	79
Section 1	Le domaine de l'obligation au rapport	79
Sous-section 1	Les personnes intéressées	80
Sous-section 2	Les biens concernés	82
Section 2	L'exécution de l'obligation au rapport	85
Sous-section 1	La méthode imposée au débiteur	85
Sous-section 2	La protection accordée aux créanciers	87

D e u x i è m e p a r t i e

LES LIBÉRALITÉS PAR TESTAMENT

Titre I

LE TESTAMENT DU VIVANT DU TESTATEUR

Chapitre 1	Les formes du testament	98
Section 1	Les formes habituelles	98
Sous-section 1	Le testament olographe	98
Sous-section 2	Le testament authentique	110
Sous-section 3	Le testament mystique	114
Section 2	Les formes exceptionnelles	117
Sous-section 1	Les testaments privilégiés	117
Sous-section 2	Le testament international	119
Chapitre 2	Le contenu du testament	123
Section 1	L'institution de légataires	123
Sous-section 1	La diversité des legs	124
Sous-section 2	La désignation du légataire	132
Section 2	L'exclusion d'héritiers	139
Sous-section 1	Les modes d'exhérédation	140
Sous-section 2	L'étendue de l'exhérédation	143
Section 3	La répartition des biens	145
Sous-section 1	Les conditions du testament-partage	145
Sous-section 2	L'objet du testament-partage	148

Titre II

LES DONATIONS LIÉES AU MARIAGE

Chapitre 1	Les donations de biens présents	238
Section 1	Les donations avant le mariage	238
	Sous-section 1 Les donations aux futurs époux	239
	Sous-section 2 Les donations entre futurs époux	244
Section 2	Les donations pendant le mariage	248
	Sous-section 1 La révocabilité des donations entre époux	249
	Sous-section 2 La nullité des donations simulées entre époux	253
Section 3	La donation-partage	258
	Sous-section 1 Les conditions de la donation-partage	259
	Sous-section 2 Les effets de la donation-partage	264
Chapitre 2	Les donations de biens à venir	269
Section 1	L'institution contractuelle	269
	Sous-section 1 L'institution contractuelle par contrat de mariage	270
	Sous-section 2 L'institution contractuelle entre époux	276
Section 2	La donation cumulative de biens présents et à venir	278
Section 3	La promesse d'égalité	281
Annexes	285
Bibliographie générale	305
Index alphabétique	307



Les libéralités constituent un mode d'acquisition et de transmission de la propriété, à l'égal des successions ou des obligations. Mais le procédé n'est admis qu'avec restriction, puisque le législateur ne permet de disposer de ses biens à titre gratuit que par **donation** (acte entre vifs) ou par **testament** (acte à cause de mort).

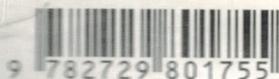
La matière, pour l'essentiel, est dominée par un esprit de méfiance qui tient aux dangers que peut présenter la libéralité. Le disposant n'est-il pas victime de son inexpérience ou de ses passions ? Le patrimoine familial ne risque-t-il pas d'être dispersé entre des mains étrangères ? Le gage des créanciers n'est-il pas exposé à devenir illusoire ?... Contre de tels dangers, le Code civil a pris une série de dispositions protectrices : exigence de formes solennelles, statut des incapacités dérogatoire, limitation de la faculté de disposer à la quotité disponible, institution du rapport aux fins d'égalité, régime privilégié de l'action paulienne, etc.

Le droit des libéralités fait partie, avec celui des régimes matrimoniaux et des successions, du droit patrimonial de la famille. C'est un droit d'une grande technicité qui utilise les mécanismes des *actes juridiques* (contrats, actes unilatéraux) et les notions du *droit des biens* (saisine, possession, indivision). Il est le siège d'une doctrine savante et d'une jurisprudence remarquable et continue d'alimenter l'ingéniosité du notariat.

Henri ROLAND est professeur émérite à la Faculté de Droit et Président honoraire de l'université Jean Moulin Lyon 3.

Marie-France CALLU est maître de conférences à l'université Jean Moulin Lyon 3.

Illustration de couverture : Plantu.



ISBN 2-7298-0175-8

U
N
I
V
E
R
S
I
T
É
S